

Communications de la Municipalité

Conseil communal du 12 décembre 2022

Résidence d'artistes aux Planches

Les locaux à disposition d'artistes pour innover, expérimenter, faire de la recherche et tester des idées ou de nouveaux concepts sont très rares. Le plus souvent, les soutiens aux artistes sont octroyés à des projets qui ont déjà un calendrier de production et de programmation, par ailleurs de plus en plus condensé. Or, la crise de la pandémie a mis en lumière les conditions de travail particulièrement précaires des compagnies et des artistes, et leur nécessité à pouvoir consacrer davantage de temps à la recherche, sans avoir comme objectif direct la présentation prochaine d'un spectacle. L'ancien collège des Planches actuellement vide répond à ce besoin de locaux mis à disposition des artistes.

Le projet de résidence d'artistes aux Planches proposé ici doit répondre à ce besoin formulé par le collectif vaudois LIEU COMMUN. Le projet a été créé en 2022 et a été soutenu par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC) et la Confédération dans le cadre des soutiens aux projets de transformation, par des écoles d'art (ECAL, Manufacture, Teintureries, HEMU, CEPV) et par *La Grange de Dorigny/M2ACT*. La Ville de Lausanne, à travers son Service de la culture, soutient de façon régulière les artistes impliqués et s'engagerait par ailleurs à devenir un partenaire officiel d'une telle résidence d'artistes au Mont-sur-Lausanne dans le cadre d'une action culturelle intercommunale.

Concrètement, la Municipalité a donc pris la décision de principe d'ouvrir le Collège des Planches au collectif LIEU COMMUN pour qu'il y organise des résidences d'artistes jusqu'à ce qu'un autre projet municipal pour ce lieu soit mûr. Le patrimoine bâti communal sera ainsi valorisé avec une activité culturelle.


La syndique
Laurence Muller Ahtari

Au nom de la Municipalité




Le secrétaire
Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 6 décembre 2022